

Hisense

PARTENAIRE OFFICIEL



UEFA
EURO2020

13/08 > 30/09/2019

SOYEZ PRÊT
POUR LES PROCHAINS MATCHS

50€
REMBOURSÉS
pour l'achat d'un
téléviseur
Hisense*



*Retrouvez les informations au dos ou sur : www.offres-hisense.fr

COMMENT SE FAIRE REMBOURSER 50€ ?

***MODALITÉS DE L'OFFRE :**

1. **Achetez, entre le 13 aout 2019 et le 30 septembre 2019** inclus (date du ticket de caisse faisant foi), un téléviseur Hisense éligible à l'offre (voir tableau ci-dessous) dans l'une des enseignes participantes à l'opération (hors Cdiscount et market place) :

RÉFÉRENCES ÉLIGIBLES	MONTANT DU REMBOURSEMENT
58A6100	50€
58AE6000	50€

2. **Connectez-vous** sur le site www.offres-hisense.fr et **sélectionnez** l'offre « 15928 - E-ODR TV JUSQU'A 100€ REMBOURSES » dans les 15 jours calendaires suivant votre achat.

3. **Créez** votre compte ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte. **Complétez** le formulaire d'inscription en ligne.

4. **Téléchargez** vos preuves d'achat suivantes :
 - La photo du ticket de caisse ou facture en entourant la date d'achat, le libellé et le prix du produit.
 - La photo du code-barre de votre produit découpé de l'emballage
 - La photo du numéro de série de votre téléviseur

5. **Validez** votre formulaire d'inscription

Vous recevrez par virement bancaire, dans un délai de 6 à 8 semaines à partir de la date de réception de votre dossier conforme un remboursement de :

- 50€ pour l'achat de l'une des références 58A6100, 58AE6000

Offre valable en France Métropolitaine (Corse comprise), du 13/08/2019 au 30/09/2019.

Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise), non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même adresse IP et/ou même IBAN/BIC). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, envoyée après les 15 jours calendaires suivant la date d'achat et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais de participation (matériel informatique, connexion internet). Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 Rue des 3 Soeurs - 93420 Villepinte, afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de l'enseigne HISENSE France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de HISENSE France. La base légale du traitement est le consentement des personnes. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale, y compris le profilage, d'un droit d'opposition pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, en vous adressant à : Service client HISENSE France - Bâtiment Art Val - 9 Rue des 3 Soeurs - 93420 Villepinte, accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. (Remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/12/2019.